

Certificat

Mortiers et produits connexes Colle à carrelage - Mortier Colle

MC 220 Express (gris)

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB 11 Mortiers et Produits connexes en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ces référentiels.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

La société BOSTIK SA
420 rue d'Estienne d'Orves FR - 92700 COLOMBES
Usine FR - 28700 SAINVILLE

le droit d'usage de la marque Mortiers et produits connexes pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus.



103 MC 425

Décision de reconduction n° 3013-103 MC 425 du 21 décembre 2020
Cette décision se substitue à la décision n° 2443-103 MC 425 du 22 mai 2017

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valide.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Selon la norme NF EN 12004-1 :

A ce Certificat QB est attachée la classification suivante :

C2 - F

Autres caractéristiques :

- > Adhérence sur les chapes à base de sulfate de calcium après primaire : **Chape sulfate de calcium après primaire**
- > Collage de carrelage dans les locaux U4P4 et U4P4S : **P4/P4S**
- > Adhérence sur anciens revêtements sans primaire en sols et en murs intérieurs : **Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé**

Ce certificat comporte 1 page et 1 page d'annexe.

Correspondant :
Courriel : mortiers@cstb.fr
Tél. : 01 61 44 81 38

Pour le CSTB
Pour le Président



Edwige PARISEL

Annexe du certificat

Décision n° 3013-103 MC 425 du 21 décembre 2020

CONDITIONS D'EMPLOI DU MORTIER COLLE POUR INFORMATION

MC 220 Express (gris)









DOMAINE D'EMPLOI

- Sols intérieurs et extérieurs
- Chape sulfate de calcium après primaire
- Locaux P4/P4S
- Rénovation sans primaire sur carrelage émaillé

GÂCHAGE DU PRODUIT - OUVRABILITÉ DE LA PÂTE

- Taux de gâchage : de 20 à 22 % d'eau par rapport au poids de poudre (soit 5 l à 5,5 l d'eau pour un sac de 25 kg).
- Temps de repos : aucun.
- Durée pratique d'utilisation : 30 min
- Temps d'ajustabilité pratique sur chantier : 10 min environ.

PRÉPARATION DES SUPPORTS

Support	Préparations particulières
Chape fluide à base de sulfate de calcium	 
Traces de colle en sol	
Anciennes dalles plastiques semi-flexibles	
Ancien carrelage émaillé non poncé	
 avec primaire spécifié dans la fiche d'emploi des primaires de la Société	
 application sans primaire	 voir dispositions complémentaires ci-dessous

DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES

Chape fluide à base de sulfate de calcium :

- > Traitement de la périphérie en local E2 : bande de renfort ARDATOILE 120 marouflée dans E 100XP (400 g/m²). Laisser sécher 3 h au moins, puis appliquer une seconde couche de E 100XP (400 g/m²). Laisser sécher 16 h au moins.
- > Produits de jointoiement associés :
 - en local E2 : J 125 Joint Large de la Société BOSTIK SA.

Locaux P4 et P4S :

Pour la mise en œuvre, se reporter au Cahier des Charges Particulier.

Délai de mise en service : à 10°C : 7 jours à 23°C : 72 heures